VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2023-6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 9 février 2023)

Date de convocation : 23 janvier 2023
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 26
Nombre de délégués votants : 20

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 9 février 2023 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. MARTIN Fernand, Vice-Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, LAHOURATATE, BARRAQUE, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CARREY, CASADEBAIG, MONGAUGE, LABERNADIE, LEGLISE, SANZ, CACHELOU, GARROCQ.

Absents ou excusés : Mmes BERGES, CANDAU, GANTCH, CASSOU et M. DESSEIN, CARRERE, GABASTON.

Pouvoirs : Mme BERGES à M. MARTIN
M. CARRERE à M. VISSE
Mme CASSOU à M. CASADEBAIG
Mme CANDAU à M. ESQUER
Mme GANTCH à Mme BARRAQUE

Secrétaire de séance : M. BARBAN

OBJET : FINANCES – BUDGET AUTONOME ATELIER RELAIS (M4) – COMPTE ADMINISTRATIF 2022

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-Président

Entendu le rapport,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, sans que le Président ne prenne part au vote,

VOTE le Compte Administratif du budget autonome de l'Atelier Relais de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

	Prévisions	Réalisations (sans les reports de l'année N-1)	Reports année N-1	Réalisations (avec les articles 001 et 002)	Résultats de clôture 2022 (A)	RAR 2022 (B)	RESULTATS CUMULES (A + B)
Investissement							
Dépenses	80 393,00 €	50 292,00 €	- €	50 292,00 €		- €	- €
Recettes	87 625,00 €	48 744,58 €	38 880,78 €	87 625,36 €	37 333,36 €	- €	37 333,36 €
Fonctionnement							
Dépenses	66 679,00 €	56 543,87 €	- €	56 543,87 €			
Recettes	66 679,00 €	56 593,24 €	9 955,90 €	66 549,14 €	10 005,27 €		10 005,27 €
TOTAL :					47 338,63 €	- €	47 338,63 €

Compte tenu des restes à réaliser, le résultat cumulé est de 47 338,63 €

Le Vice-Président

Communauté de communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Fernand MARTIN